

Formation Spécialisée SSCT*

CST* sans formation spécialisée - 1^{er} mandat

Fonction Publique Territoriale

Instances Représentatives

Durée : 5 jours (3 + 2)

Maintien des acquis : tous les mandats (4 ans)

Effectif par session : Maxi 12

Compétences visées

. Maîtriser les règles de fonctionnement et les missions du CST / F3SCT

. Être en mesure d'évaluer les situations à risque et de participer activement aux côtés du Président, à la prévention des risques

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- **Cerner** les différentes attributions de la F3SCT, de ses membres et les moyens dont ils disposent,
- **Développer** leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail,
- **S'initier** aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Programme

1. **Les enjeux de la prévention**
 - Hygiène, sécurité et conditions de travail
 - Responsabilités civiles et pénales
2. **Les acteurs de l'Hygiène et la sécurité**
 - Acteurs interne (Médecine de prévention, encadrement, agents)
 - Acteurs Externes (ACFI, Assistants de prévention, conseillers de prévention, contrôleur de sécurité, CARSAT...)
3. **Prérogatives du CST et le la F3SCT**
 - Aspect réglementaire, Fonctionnement
 - Rôles, Missions, Responsabilités, Limites
4. **Cadre réglementaire**
 - Danger grave et Imminent,
 - Sources du Code du Travail, Plan de prévention...
 - Les dispositions réglementaires, propre aux collectivités, relatives à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,
 - Le Code de la Sécurité Sociale (en lien avec les contrats de droits privé)
5. **Etudier les accidents de travail**
 - Définitions AS/AT/MP, accident de trajet, Taux de Fréquence et taux Gravité (TF/TG), les principaux enjeux
 - Analyse par la méthode de l'arbre des causes ou ITAMAMI, CQCOQP

Moyens

- Apports didactiques
- Vidéos
- Exercices à partir de cas concrets
- Documents de travail propres à la collectivité (DUEvRP, Fiches de risque, Fiches de postes, statistiques AS/AT/MP...)
- Documents du CHSCT existant le cas échéant

Public Concerné

. Membres de la F3SCT (titulaires et suppléants)
. Membres le CST n'ayant pas de formation spécialisée (titulaires et suppléants)
. Toutes personnes de la collectivité désigné par l'autorité territoriale

Prérequis

. Savoir lire, écrire, et parler la langue française

Règlementation

. Décret 85-603 modifié
. Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019
. Décret 2021-571 du 10 mai 2021
. Livre IV du Code du travail

Tarif (Non assujetti à la TVA)

. 820€ / jour / groupe

Commentaires

. Intervenant spécialisé dans l'analyse des risques professionnels et de l'animation de CST et F3SCT dans les Fonctions Publiques

. Formations discontinues avec une intersession de 1 à 3 semaines (voir observations page 2)

*F3SCT : Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de travail
CST : Comité Social Territorial

Programme suite

6. La Visite Sécurité

- Les moyens d'observation, l'échange avec les agents
- Savoir aborder les sujets et argumenter en réunion

7. Analyser une Situation de Travail

- Les principaux risques rencontrés, dont les Risques Psychosociaux (RPS)

8. Analyser les Risques professionnels

- Identification, analyse et hiérarchisation des risques,
- Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUEvRP) et le plan d'actions prévention lié

9. Retour d'expérience

- Analyse du travail effectué lors de l'intersession
- Échanges sur les pratiques : points forts, axes d'amélioration

10. Mises en situation (selon les possibilité et l'effectif formé)

- Selon les moyens, les locaux, les participants
 - Visite de sécurité : locaux
 - Visite de sécurité : poste de travail
 - Application terrain d'analyse d'accident
- Autres mises en situations possibles selon les demandes préalables de la collectivité

Évaluation

. L'évaluation des participants s'effectue un contrôle des connaissances théoriques et du savoir-faire par des mises en situation.

Observations

Intersession de 1 à 3 semaine préconisée afin de permettre de réaliser des travaux de recherche et de mise en œuvre des futures missions

. Lors de l'intersession, il sera demandé aux participants de réaliser un travail de 1 à 2 jours, dans le cadre de leur mission de membre du CST ou F3SCT

. Accompagnement des membres à la création et/ou la mise à jours des documents nécessaires à leurs mission

. Remise d'une mallette dématérialisée comprenant les outils et astuces, mise à jour au fil du temps et des évolutions réglementaires